

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE EN SANTÉ

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Opérateur



Forme

Subvention

Intensité

Le montant de l'aide fera l'objet d'un échange entre le porteur de projet et la Région ou l'ADEME

Date limite

30/07/2023

À travers ce dispositif, la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME souhaitent accompagner les industriels proposant des produits et/ou services dédiés à la santé à réduire leur impact environnemental.

Pour ce faire, les porteurs de projets devront s'inscrire dans des démarches d'éco-conception en amont ou en parallèle de leurs expérimentations. Deux parcours sont proposés dans le cadre de cet AMI :

- le Parcours éco-conception, qui vise à intégrer l'impact environnemental du produit ou service dès sa conception
- le Parcours expérimentation en établissement de santé, qui vise à développer des produits ou services qui répondent aux besoins des usagers finaux

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr